

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

CHAUMONT, le 03 JUIL. 2014

Cabinet

Service
des affaires réservées
et de la communication
interministérielle

Dossier suivi par :
Isabelle KERROUCHE
☎ 03.25.30.22.90
isabelle.kerrouche@haute-
marne.gouv.fr

Le Préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

*(s/c de Madame la Sous-préfète de Saint-Dizier et de
Monsieur le Sous-préfet de Langres)*

OBJET : pavoisement des édifices publics le 14 juillet 2014

Afin de répondre aux instructions du Premier ministre en date du 1^{er} juillet 2014, je vous serais obligé de bien vouloir faire pavoiser les bâtiments et édifices dont vous avez la charge, aux couleurs françaises, toute la journée du lundi 14 juillet 2014 à l'occasion de la fête nationale.

Il conviendra de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur des services du cabinet,



Nicolas REGNY